

L'ambiance d'une grande fête de famille - 05/12/2012

ANTHISNES -

Ambiance sereine pour ce conseil d'installation à Anthisnes. Ambiance constructive et amicale, appréciée de tous.



Cette séance exceptionnelle du conseil communal d'Anthisnes s'est déroulée, non pas dans la salle du conseil de la maison communale, trop exiguë, mais dans la grande salle communale. C'était ce qu'il fallait pour que la cérémonie se déroule de manière agréable. Et de nombreux Anthisnois avaient répondu présents. Ils voulaient en être.

D'emblée, on sentait, parmi les élus, une atmosphère sereine, si ce n'était l'angoisse de la prestation individuelle de serment qui génère un stress chez chacun des prestataires. Il y avait également le passage obligé par une procédure un tant soit peu lourde, surtout du fait que le collège se reconstituait avec le bourgmestre et les 3 échevins (Marc Tarabella, Michel Evans, Toni Pelosato et Francis Hourant), seule la présidente du CPAS était remplacée par Yollande Huppe, ex-conseillère, dont le score était nettement supérieur et qui devient l'élément féminin au sein du collège.

Une atmosphère sereine

Rien n'est venu troubler la sérénité et l'ambiance familiale de cette séance, même pas l'intervention de la chef de file de l'opposition MR-IC Françoise Tricmont Keyser qui a souligné que son groupe continuerait, comme par le passé à jouer le rôle qui est le sien, mais dans un esprit constructif, positif et dans l'intérêt des habitants.

Marc Tarabella a remercié tous ceux qui avaient reconduit la majorité PS-IC, avec 11 sièges contre 4 au MR-IC mais a également tenu à remercier des personnes comme Isabelle Ledain qui, bientôt, cédera sa présidence du CPAS après un travail aussi efficace qu'exemplaire pendant 6 années. Ou encore comme Jean-Pierre Host, qui a décidé de ne plus se représenter et qui a apporté une efficacité remarquable à la réalisation des missions qui lui étaient confiées et quelques autres conseillers remplacés par d'autres aux scores meilleurs. *«Depuis la création du groupe PS-IC en 1994, la règle des voix de préférence a toujours prévalu dans l'attribution des mandats au sein de l'équipe et le maïorat revenait à Marc Tarabella.»* On prend les mêmes et on recommence, avec des attributions sensiblement les mêmes. Un ensemble où le positif restera à l'ordre du jour.

Guy-Pierre CRESPIEN (L'Avenir)